Rapport sur l’emploi et les salaires

Dans ce rapport

Constats généraux de l'enquête 5

Résumé 4

Profils d'emploi 22

20

Vue d'ensemble 3

Réflexions finales 50

Travail et niveau d’emploi

- Les inspecteurs et les superviseurs en soudage représentaient 45 % de tous les participants à l’enquête, tandis que les soudeurs et les compagnons représentaient 21 %.

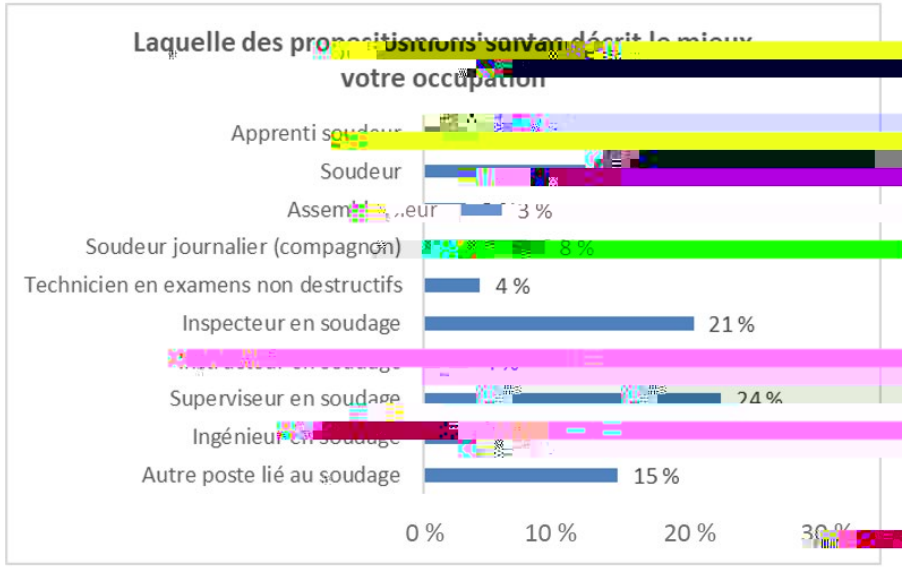

N = 1337

N = 1337

Les principaux rôles des « autres postes liés au soudage » sont le contrôle de la qualité, l’ingénierie, l’éducation, les divers métiers, les postes de gestion/supervision et les ventes.

Situation d’emploi et type d’emploi

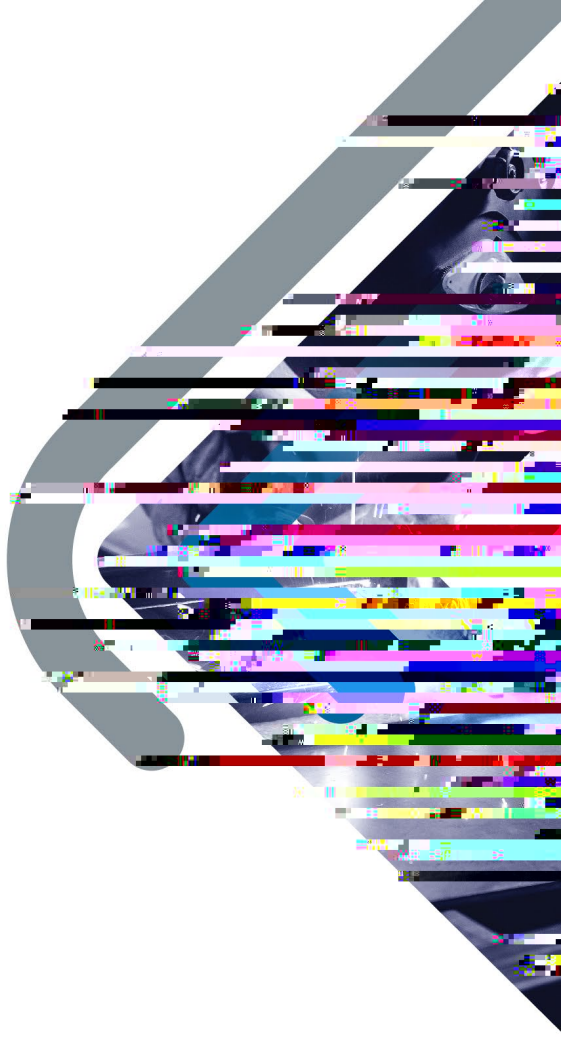

Salaire des employés

- Environ 60 % des professionnels du soudage gagnent entre 60 000 et 110 000 $ par an. Les ingénieurs en soudage ont le potentiel de rémunération le plus élevé, 54 % d'entre eux gagnant plus de 100 000 $ par an.
- Environ 50 % des apprentis soudeurs et 44 % des soudeurs (à l'exception des compagnons soudeurs) gagnent moins de 60 000 $ par an.

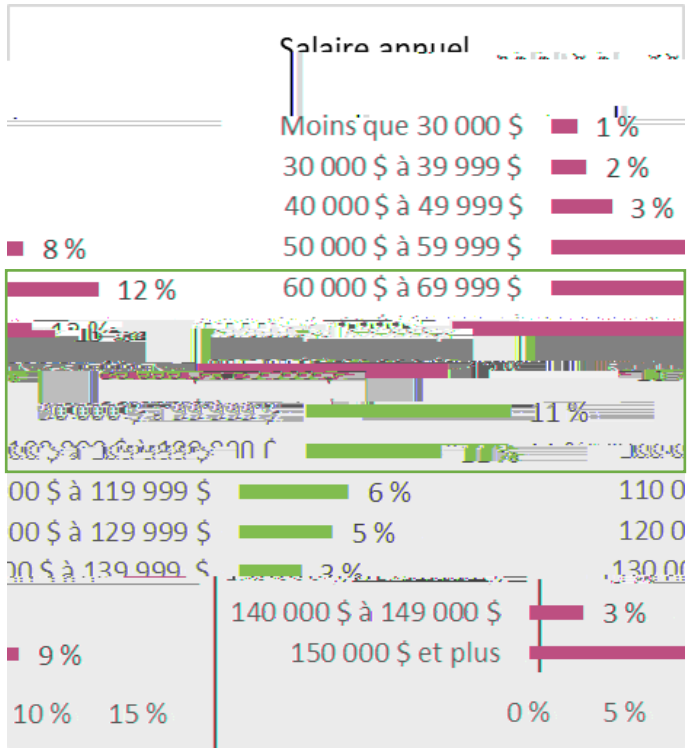

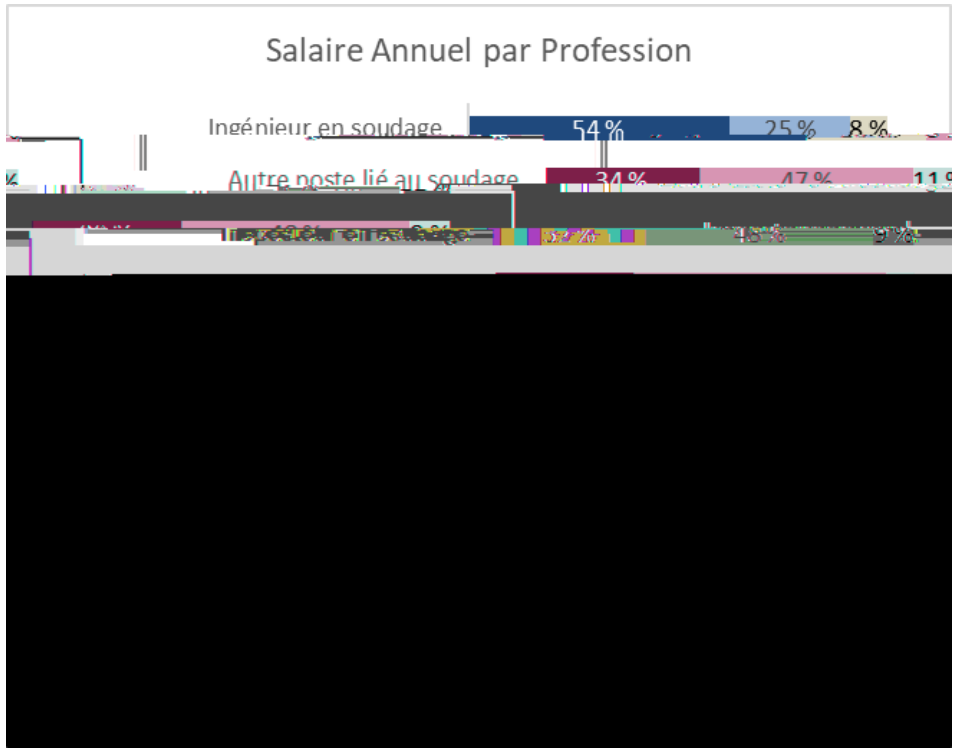

N = 1215

groupecwb

Salaires selon l’affiliation syndicale

- Les membres de syndicats rapportent des rémunérations annuelles plus élevées que ceux qui n’en font pas partie

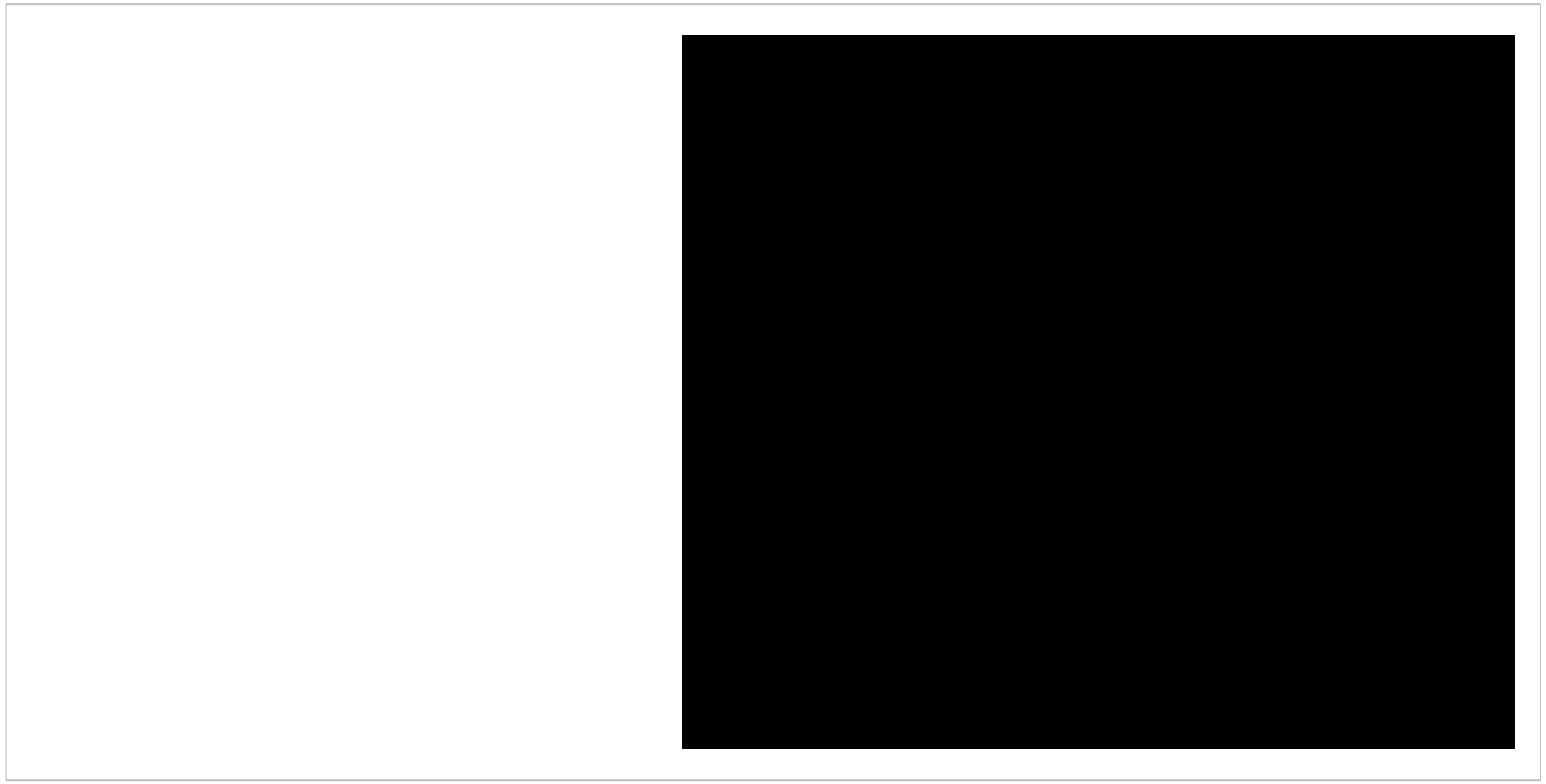

Avantages sociaux

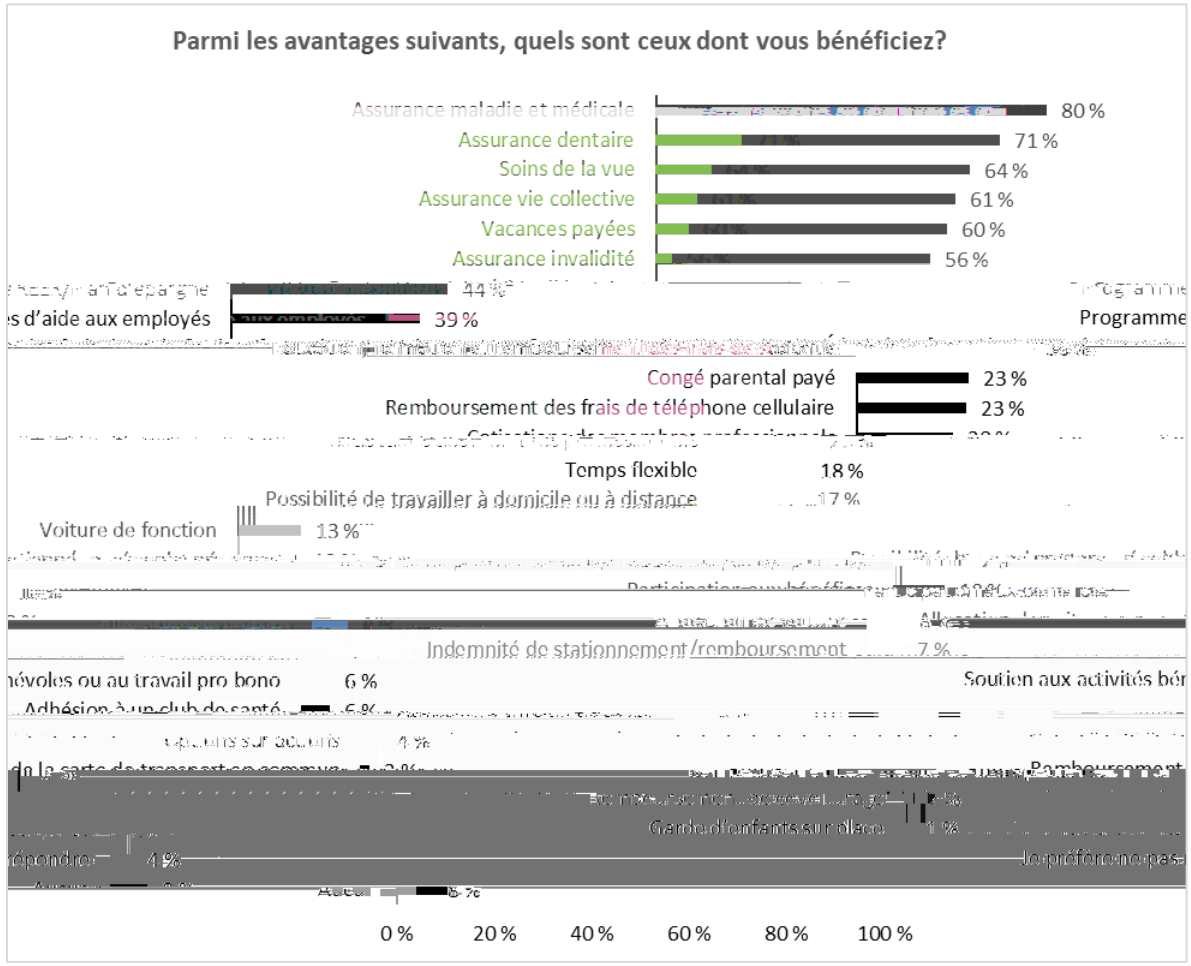

- Les avantages sociaux les plus fréquemment cités sont les avantages traditionnels comme l'assurance maladie et dentaire, les soins de la vue et l'indemnité de congé (plus de 50 % des employés).
- Les avantages rares (moins de 10 % des employés) tels que l'allocation de voiture, les possibilités de bénévolat, la garde d'enfants sur place, l'adhésion à un club de santé, les

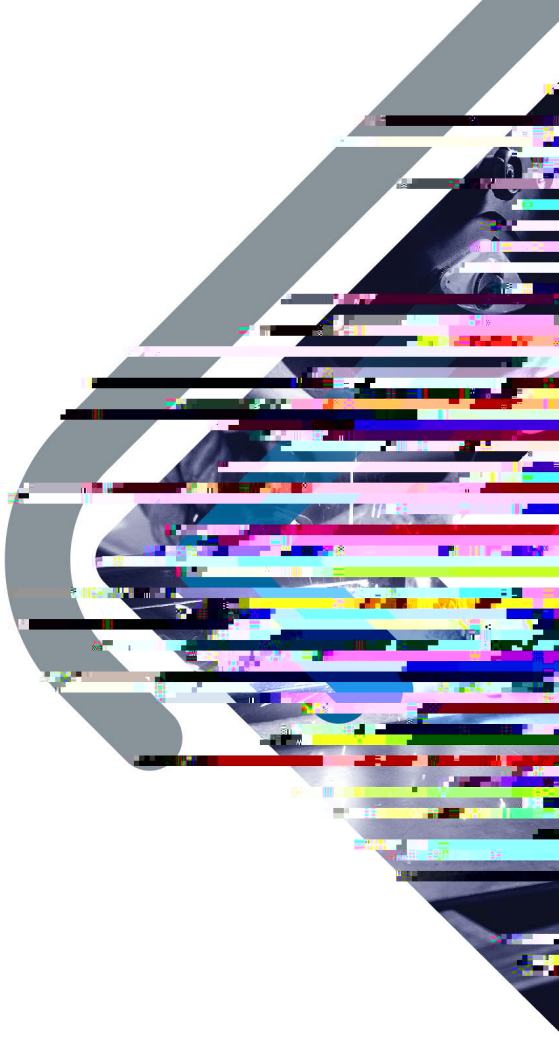

Commentaires –

- « Le soudage et la fabrication sont les métiers de mes rêves. J'en suis passionné et je les ferai jusqu'à ce que je ne puisse plus les faire. » – *Propriétaire d'une entreprise de soudage, Alberta*
- « J'ai évolué au fil du temps dans le domaine du soudage et j'ai eu l'occasion d'en voir plusieurs facettes. J'ai été soudeur, inspecteur en soudage, superviseur en soudage. J'ai suivi une formation dans un centre professionnel et je supervise actuellement des inspecteurs en soudage. C'est un beau domaine où l'on peut toujours évoluer et en apprendre davantage. » – *Superviseur de la qualité, Québec*
- « Possibilités constantes de croissance et d'apprentissage au sein de l'industrie du soudage et de l'inspection. » – *Technicien en soudage, Nouvelle-Écosse*
- « Études limitées, entre les subventions et les bourses, je n'ai jamais payé les frais de scolarité de ma poche. J'ai bien gagné ma vie en perfectionnant et en élargissant mes compétences dès ma sortie de l'école. Cette carrière m'a assuré un avenir stable pour subvenir aux besoins de ma famille. » – *Compagnon en soudage, Colombie-Britannique*

- « Le manque de progression de mon apprentissage en soudage de mon employeur le fait passer de 10 à 7 » –

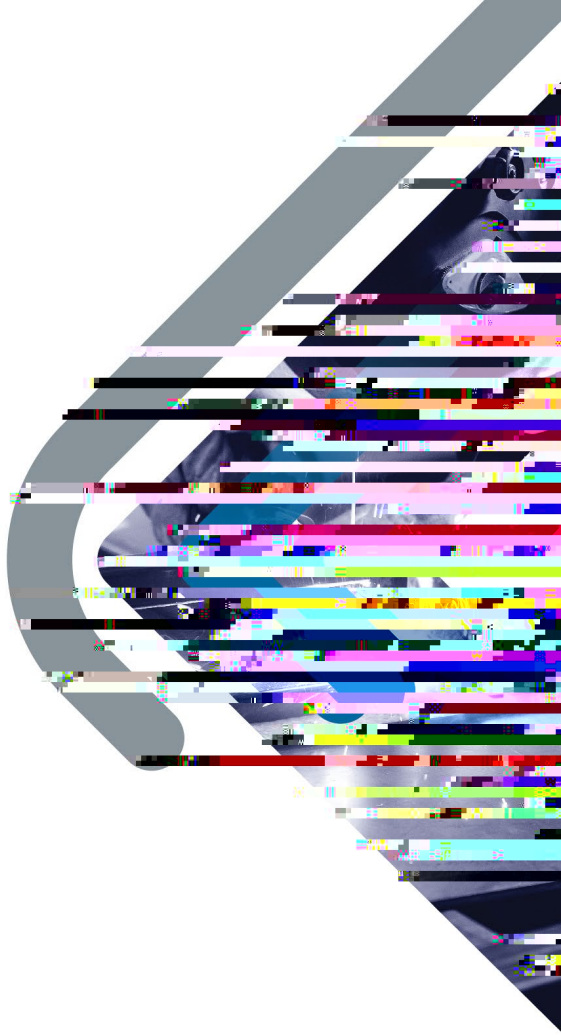

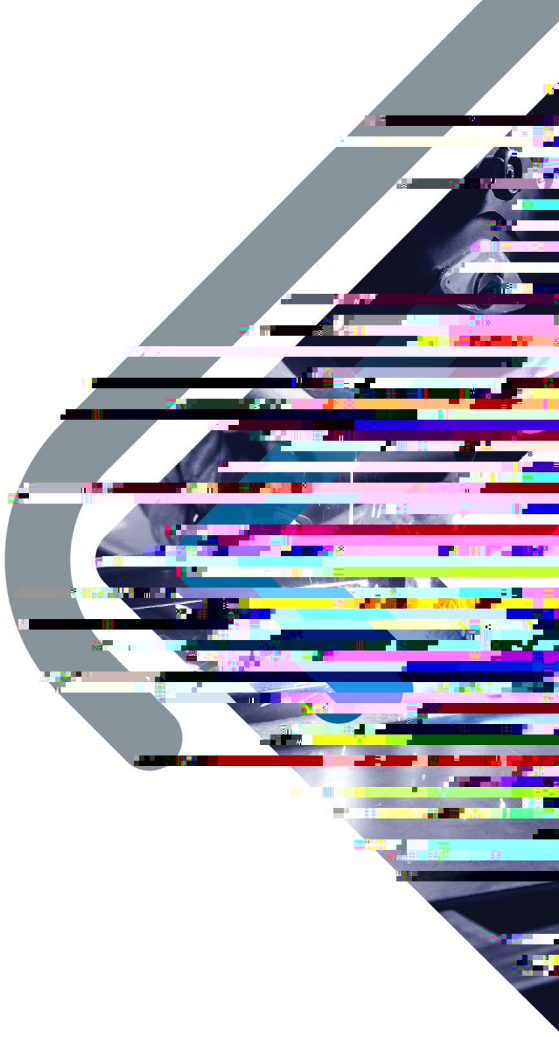

Profils d’employeurs

N = 1258

N = 1258

Profils d’emploi

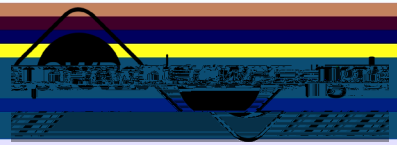

Apprenti soudeur – Emploi et salaire

- La majorité (85 %) des répondants travaillent à temps plein sur une base permanente (72 %)
- Une grande majorité (95 %) sont des employés rémunérés à l'heure, alors que 5 % sont salariés
- 21 % sont membres d'un syndicat et 38 % reçoivent une prime ou un autre incitatif financier
- La plupart des apprentis soudeurs ont occupé leur fonction en tant qu'employés depuis 5 ans ou moins
- Environ 34 % prévoient chercher un nouvel emploi dans les 12 à 18 prochains mois
- Un salaire annuel de 40 000 à 49 999 $ est le plus courant (25 %), et environ 56 % gagnent entre 40 000 et 69 999 $

Temps plein	85 %
Permanent	72 %
Rémunéré à l'heure	95 %
Salarié	5 %
Reçoit une prime (Oui)	38 %
Membre d'un syndicat (Oui)	21 %
[illegible]	9

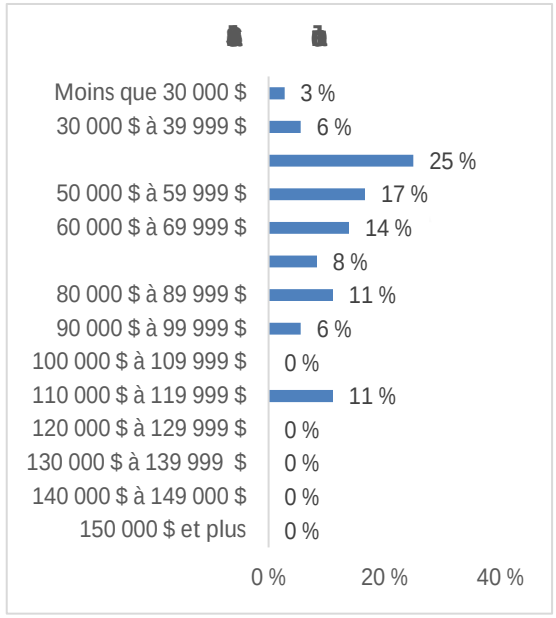

N = 36

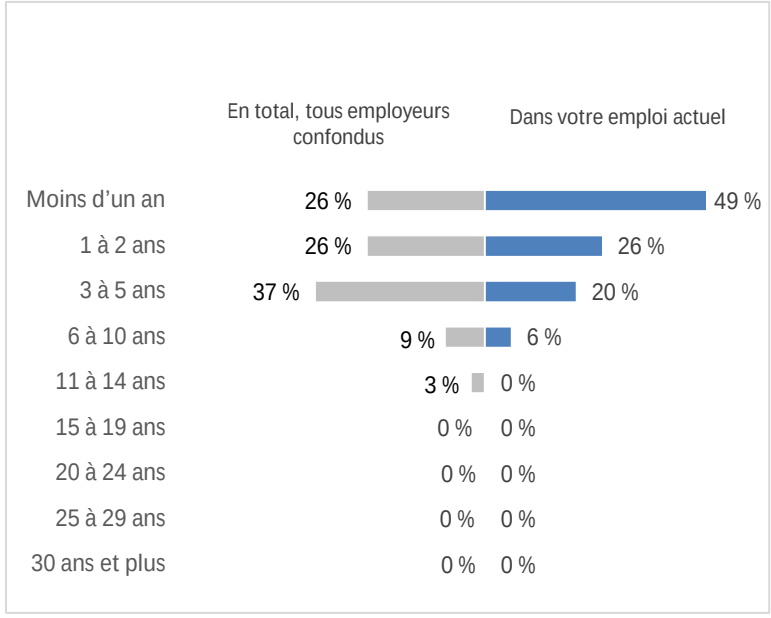

N = 35

N = 38

groupecwb

Apprenti soudeur – Satisfaction au travail

- Les relations avec les gestionnaires et les collègues sont les éléments les plus satisfaisants à l'égard du travail chez les apprentis soudeurs, tandis que les occasions d'avancement, la reconnaissance du rendement et le salaire de base sont les éléments les moins satisfaisants.
- 67 % disent être satisfaits de leur emploi en général.

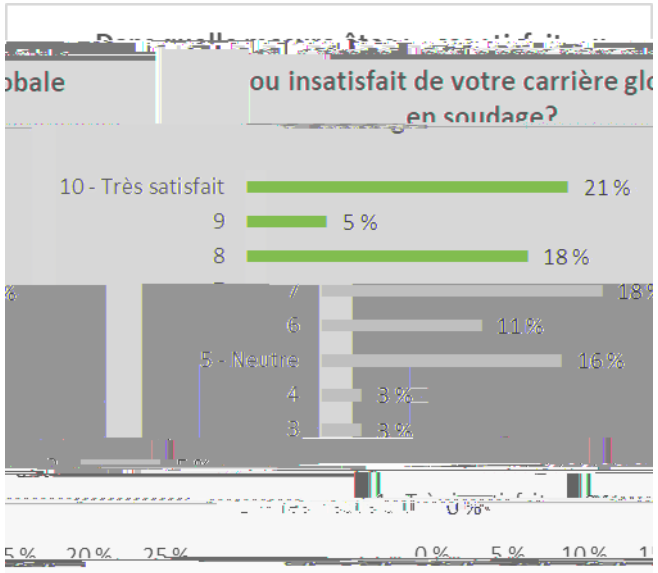

groupecwb

Soudeur – Emploi et salaire

- La majorité (99 %) des soudeurs travaillent à temps plein sur une base permanente (85 %)
- Une grande majorité (93 %) sont des employés rémunérés à l'heure, alors que 7 % sont salariés
- 26 % sont membres d'un syndicat et 32 % reçoivent une prime ou un autre incitatif financier
- 84 % occupent leur poste sur leur lieu de travail actuel depuis 10 ans ou moins, et 71 % depuis 5 ans ou moins.
- Environ 36 % prévoient chercher un nouvel emploi dans les 12 à 18 prochains mois
- 62 % des soudeurs déclarent un salaire annuel d'au moins 50 000 $ mais moins de 90 000 dollars

Temps plein	99 %
Permanent	85 %
Rémunéré à l'heure	93 %
Salarié	7 %
Reçoit une prime (Oui)	32 %
Membre d'un sindicat (Oui)	26 %

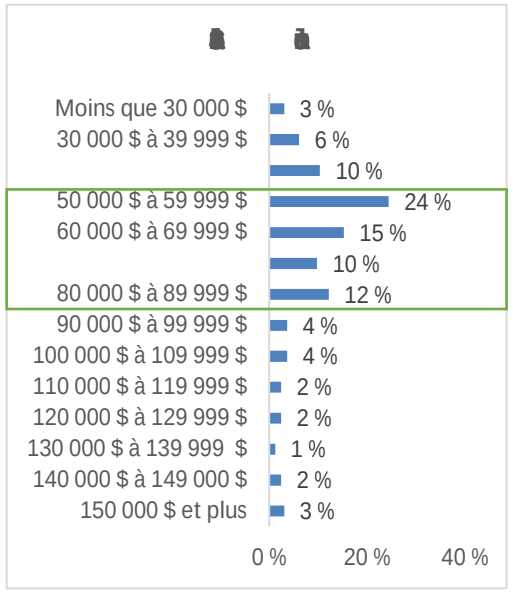

N = 164

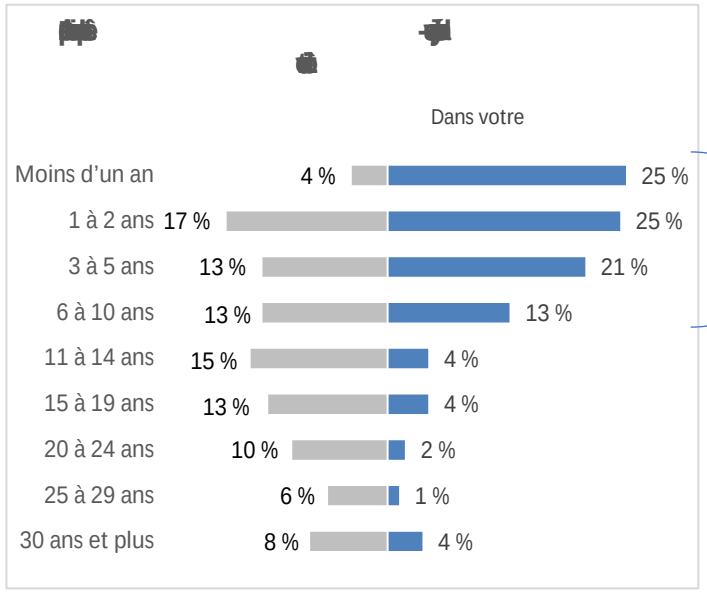

N = 161

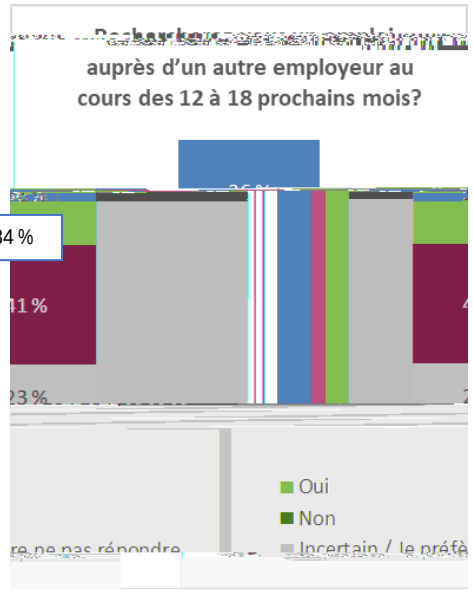

N = 162

groupecwb

Soudeur – Satisfaction au travail

- Les relations avec les collègues sont le principal domaine de satisfaction des soudeurs au travail, tandis que le salaire de base est le domaine qui suscite le plus d'insatisfaction.
- 60 % des soudeurs sont satisfaits de leur emploi en général.
- 51 % expriment un niveau élevé de satisfaction à l'égard de leur carrière en soudage (notes de 8 à 10).
- Les préoccupations en matière de santé et de sécurité et le manque de main-d'œuvre qualifiée figurent parmi les principaux problèmes auxquels est confrontée l'industrie du soudage.

51 %

N = 160

N = 158

groupecwb

Compagnon soudeur – Profil de répondant

(N = 109)

92 %

7 %

N = 109

Aucun certificat, diplôme ou grade	0 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	5 %
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou de métier	72 %
Études collégiales partielles	3 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales	13 %
Études universitaires partielles	2 %
Baccalauréat	4 %
Diplôme de cycle supérieur	1 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

N = 109

Indigène	16 %
Minorité	

N = 109

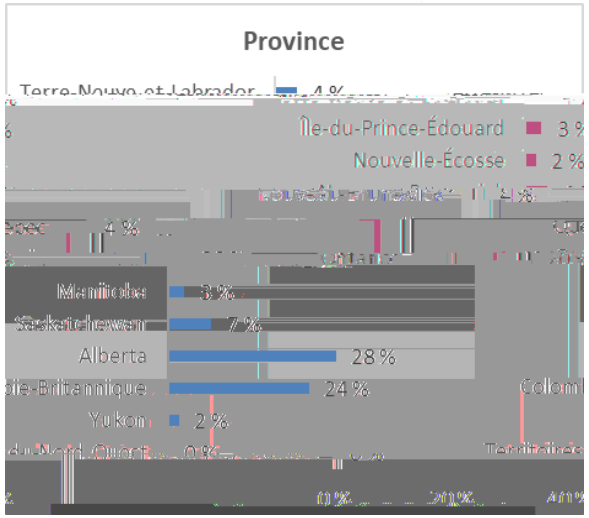

N = 109

N = 109

groupecwb

Compagnon soudeur – Emploi et salaire

- La plupart des compagnons soudeurs travaillent à temps plein (98 %) et de façon permanente (85 %)
- Environ 81 % sont des employés rémunérés à l'heure, alors que 19 % sont salariés
- 47 % sont membres d'un syndicat et 42 % reçoivent une prime ou un autre incitatif financier
- Environ 77 % des compagnons soudeurs ont indiqué être sur leur lieu de travail actuel depuis 10 ans ou moins, ce qui indique qu'ils sont susceptibles de rester dans leurs fonctions plus longtemps que les soudeurs et les apprentis. Environ 28 % prévoient chercher un nouvel emploi dans les 12 à 18 prochains mois
- 62 % des compagnons soudeurs déclarent un salaire annuel d'au moins 70 000 $ mais moins de 110 000 $

Temps plein	98 %
Permanent	85 %
Rémunéré à l'heure	81 %
Salarié	19 %
Reçoit une prime (Oui)	42 %
Membre d'un sindicat (Oui)	47 %

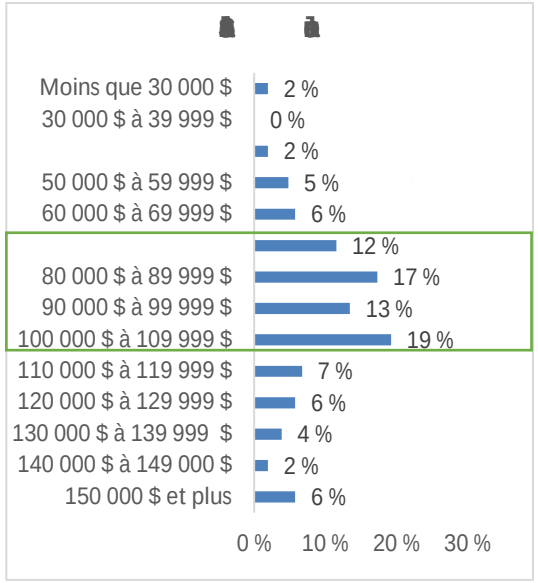

N = 104

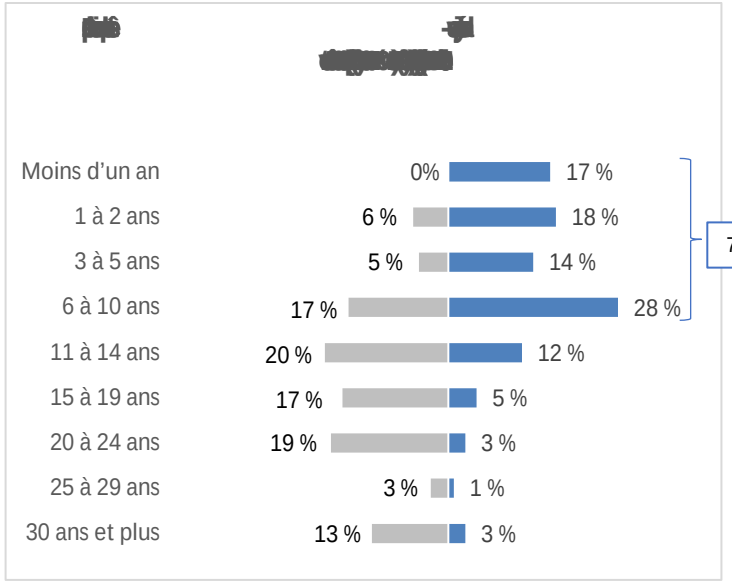

N = 107

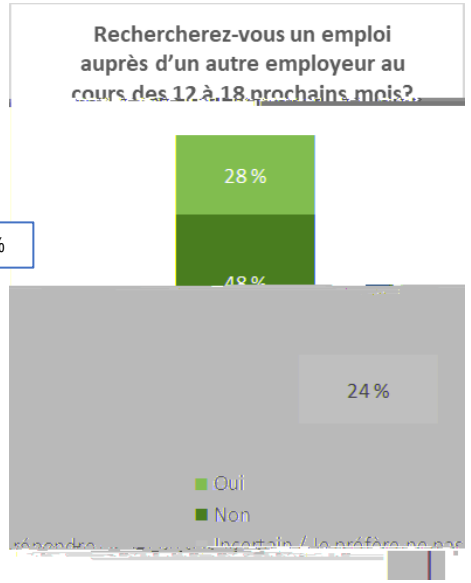

N = 107

groupecwb

Compagnon soudeur – Satisfaction au travail

[illegible]	[illegible]
Votre relation avec vos collègues de travail	76 %
Votre relation avec votre superviseur/gestionnaire	70 %
Votre relation avec vos employés (ceux qui sont sous vos ordres)	63 %
Votre emploi en général	

Aucun certificat, diplôme ou grade	2 %
Diplôme d’études secondaires ou équivalent	13 %
Certificat ou diplôme d’apprentissage ou de métier	60 %
Études collégiales partielles	0 %
Certificat ou diplôme d’études collégiales	

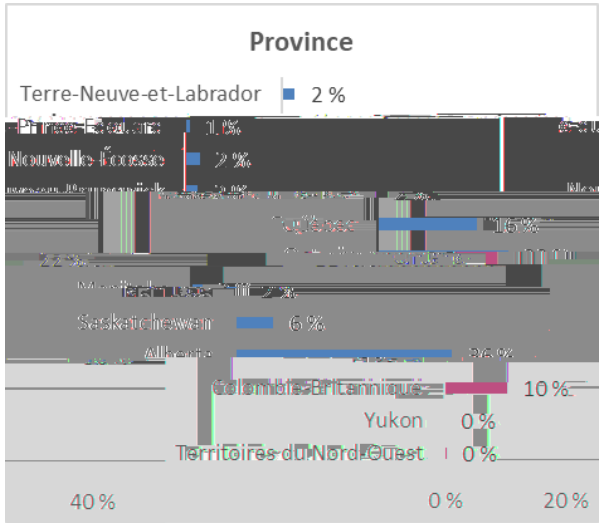
Province
Terre-Neuve-et-Labrador 2 %
Nouvelle-Écosse 2 %
Saskatchewan 6 %
Colombie-Britannique 10 %
Yukon 0 %
Territoires du Nord-Ouest 0 %
40 %
0 %
20 %

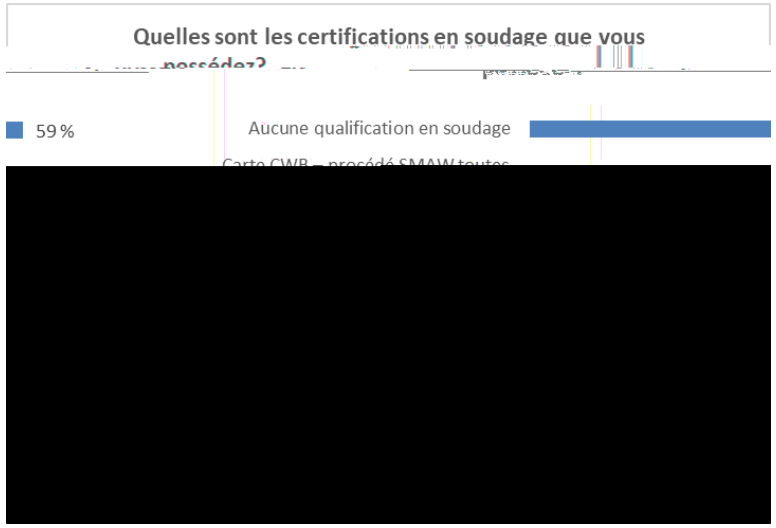
Quelles sont les certifications en soudage que vous
59 %
Aucune qualification en soudage

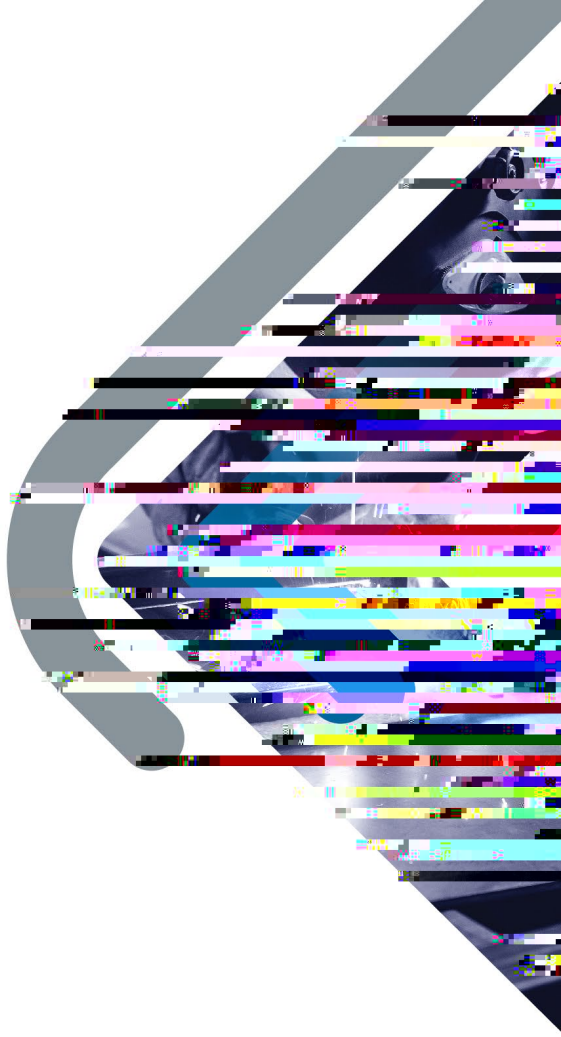

groupecwb

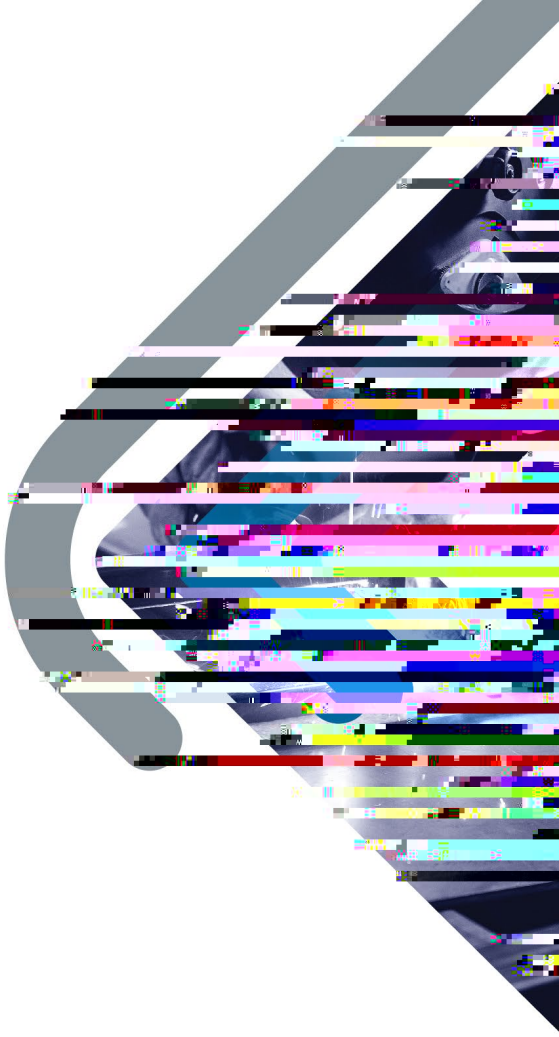

Votre relation avec vos collègues de travail	89 %
Votre emploi en général	82 %
1	

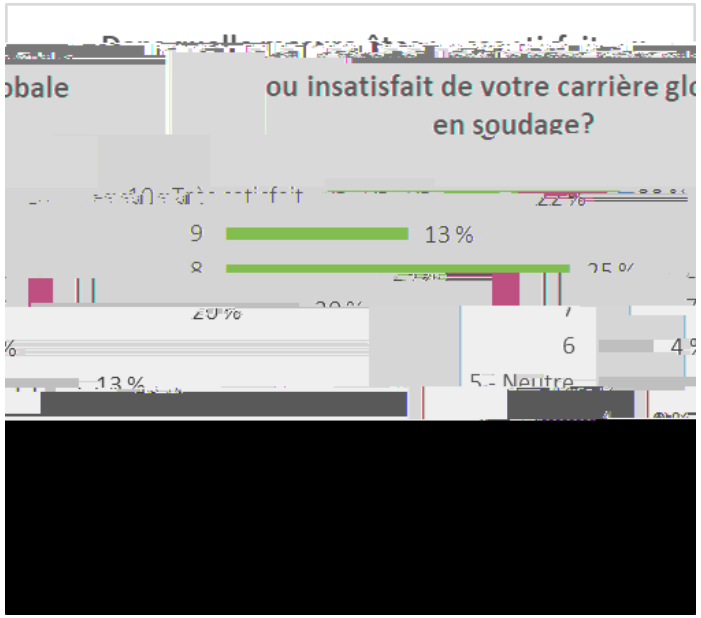

groupecwb

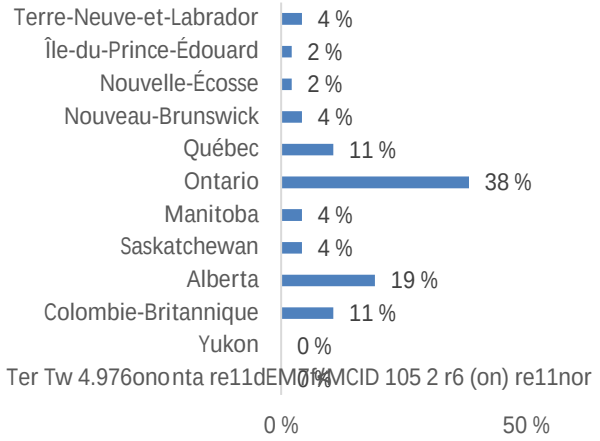
Terre-Neuve-et-Labrador
4 %
Île-du-Prince-Édouard
2 %
Nouvelle-Écosse
2 %
Nouveau-Brunswick
4 %
Québec
11 %
Ontario
38 %
Manitoba
4 %
Saskatchewan
4 %
Alberta
19 %
Colombie-Britannique
11 %
Yukon
0 %
0 %
50 %

Instructeur en soudage – Emploi et salaire

- La majorité des instructeurs en soudage travaillent à temps plein (98 %) sur une base permanente (85 %)
- La plupart sont salariés (87 %) et 13 % sont rémunérés à l'heure
- Environ 82 % des instructeurs en soudage appartiennent à un syndicat et 18 % reçoivent une prime
- Environ 67 % occupent leur poste sur leur lieu de travail actuel depuis 10 ans ou moins et 24 % travaillent pour le même employeur depuis 15 à 24 ans
- Seulement 18 % envisagent de changer d'employeur au cours des 12 à 18 prochains mois
- 48 % des instructeurs en soudage déclarent un salaire annuel d'au moins 90 000 $ mais moins de 110 000 $

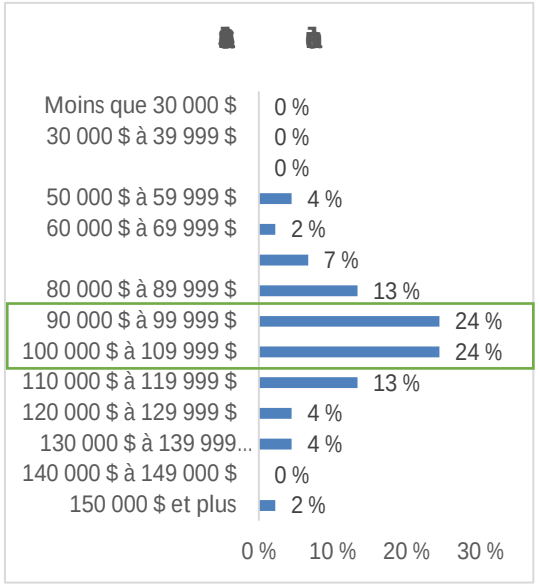

N = 47

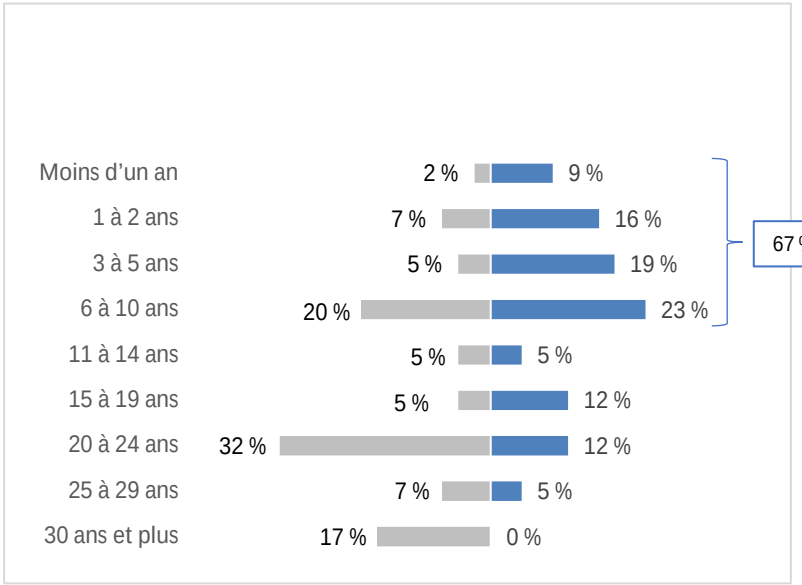

N = 44

N = 44

groupecwb

Instructeur en soudage – Satisfaction au travail

[illegible]	[illegible]
Votre emploi en général	86 %
Votre relation avec vos employés (ceux qui sont sous vos ordres)	86 %
Votre relation avec vos collègues de travail	84 %
Votre relation avec votre superviseur/gestionnaire	75 %
Votre équilibre travail/vie privée	73 %
Votre salaire de base	72 %
L'équilibre des responsabilités dans votre poste actuel	66 %
Vos possibilités d'avancement	

Ingénieur en soudage – Profil de répondant

(N= 57)

89 %

11 %

N = 57

Aucun certificat, diplôme ou grade	0 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	0 %
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou de métier	0 %
Études collégiales partielles	2 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales	4 %
Études universitaires partielles	7 %
Baccalauréat	54 %
Diplôme de cycle supérieur	33 %
Je préfère ne pas répondre	0 %

87 %

N = 57

Indigène	15 %
Minorité visible	

N = 57

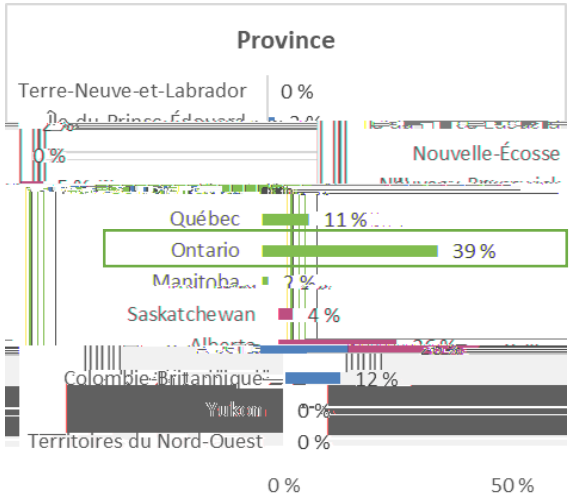

N = 57

N = 57

groupecwb

Ingénieur en soudage – Satisfaction au travail

Votre relation avec vos employés (ceux qui sont sous vos ordres)	89 %
Votre relation avec vos collègues de travail	85 %
Votre emploi en général	85 %
L'équilibre des responsabilités dans votre poste actuel	85 %
Votre relation avec votre superviseur/gestionnaire	78 %

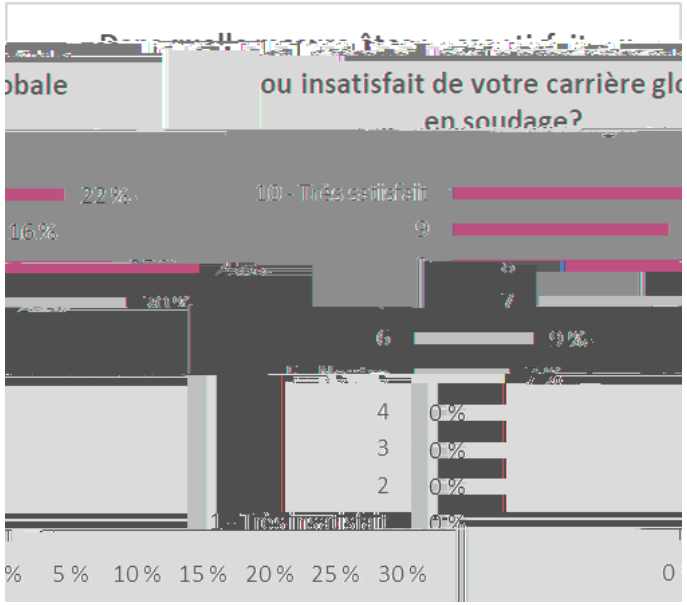

groupecwb

Superviseur en soudage – Emploi et salaire

- La plupart des superviseurs en soudage travaillent à temps plein (99 %), sur une base permanente (99 %), et environ 63 % sont rémunérés à l'heure.
- Environ 17 % d'entre eux sont syndiqués et 43 % reçoivent une prime.
- Environ 82 %06-0 g2 120 Td99 57912 (o-)59(f)10 (eil)16 2340S s-6p6 2lo2- i33q/rmoir.-82 .001 Tc[illegible]31J..506-6 (0.0rg69)528T419 Td Sj 0.0(t)059.32f8.594 33(tr)2 1 /GS0 99 69 o26

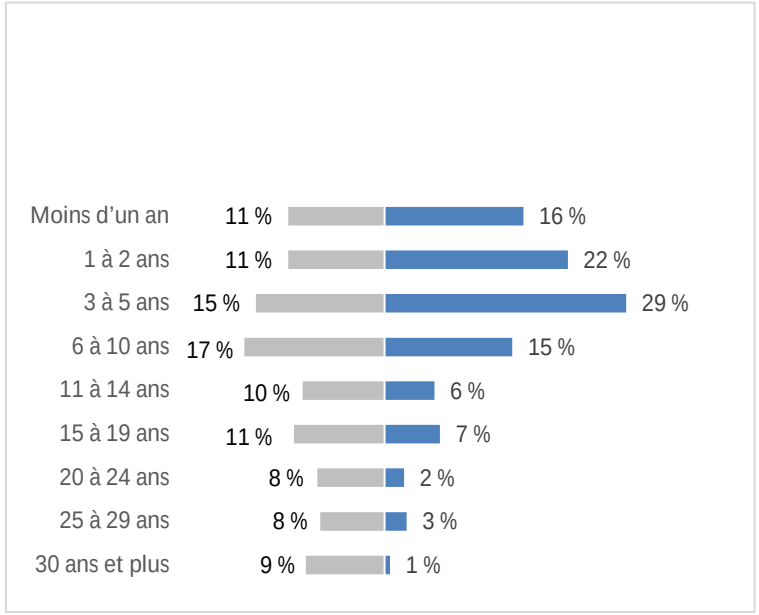

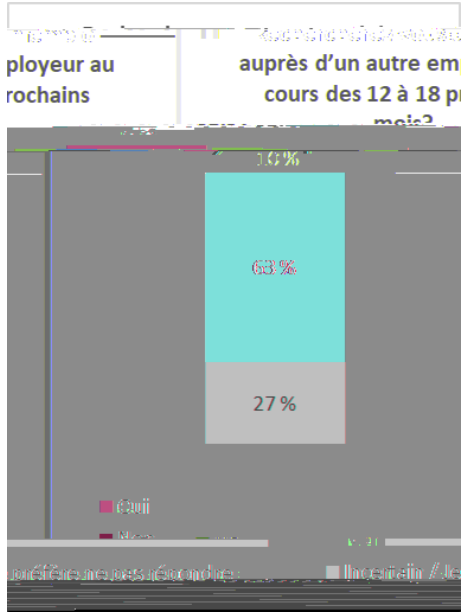

groupecwb

Superviseur en soudage – Satisfaction au travail

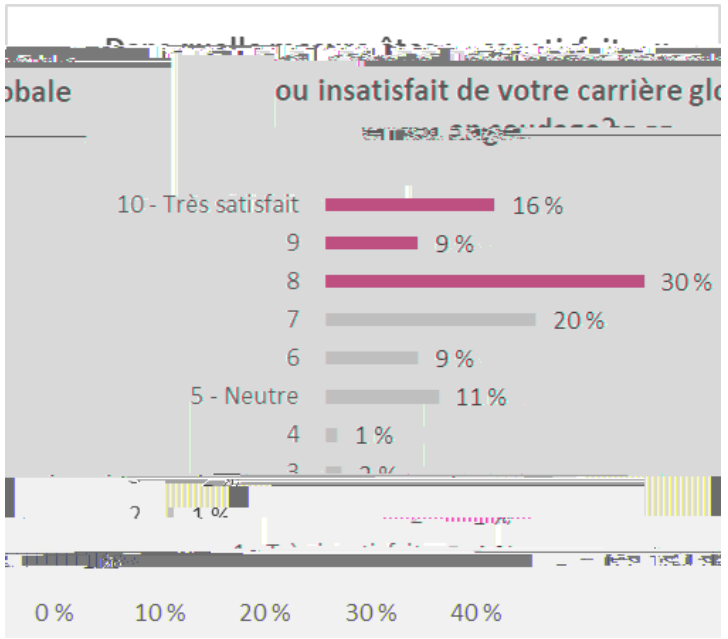

groupecwb

Aucun certificat, diplôme ou grade	0 %
Diplôme d’études secondaires ou équivalent	15 %
Certificat ou diplôme d’apprentissage ou de métier	27 %
	27 %
	5 %

paiMC ETe

paiMC ETe

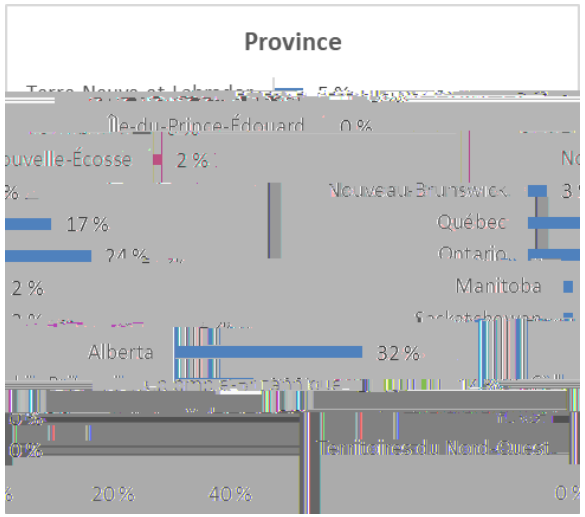

groupecwb

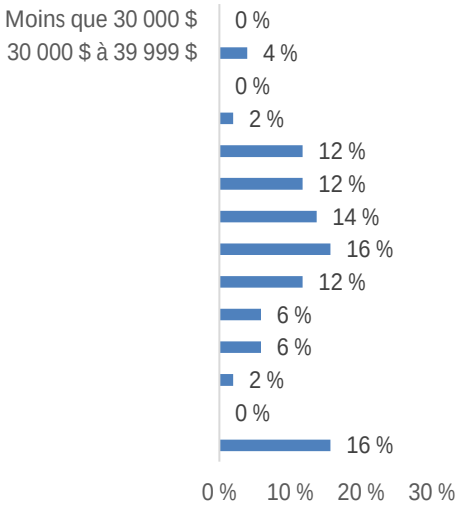
Moins que 30 000 $ 0 %
30 000 $ à 39 999 $ 4 %
0 %
2 %
12 %
12 %
14 %
16 %
12 %
6 %
6 %
2 %
0 %
16 %
0 %
10 %
20 %
30 %

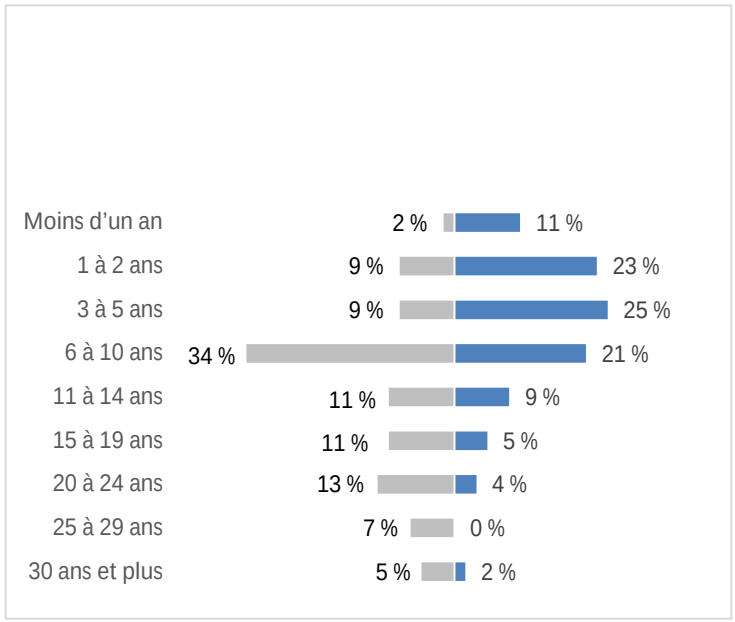
Moins d'un an 2 % 11 %
1 à 2 ans 9 % 23 %
3 à 5 ans 9 % 25 %
6 à 10 ans 34 % 21 %
11 à 14 ans 11 % 9 %
15 à 19 ans 11 % 5 %
20 à 24 ans 13 % 4 %
25 à 29 ans 7 % 0 %
30 ans et plus 5 % 2 %

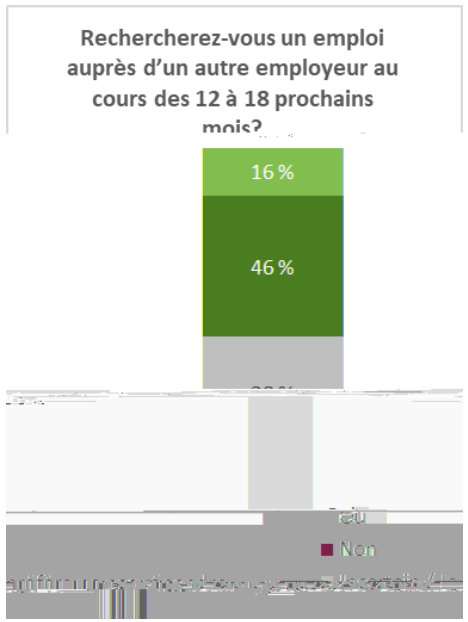
Rechercherez-vous un emploi auprès d'un autre employeur au cours des 12 à 18 prochains mois?
16 %
46 %
Non

groupecwb

Technicien en E.N.D. – Satisfaction au travail

- Les relations avec les collègues et les superviseurs sont les éléments les plus satisfaisants à l'égard du travail chez les techniciens en E.N.D., tandis que le salaire de base est l'élément le moins satisfaisant.
- Environ 71 % se déclarent satisfaits de leur travail en général.
- 39 % des techniciens en E.N.D. expriment un niveau élevé de satisfaction professionnelle (notes de 8 à 10).
- Le vieillissement de la main-d'œuvre et le manque d'équilibre enr5 2.l44 (r)-312 7œuaetslillissernqbrrspr Tm[(%)-2 (d) ( )10 (e)0 (e)5 (i)-1.7hnvDon npr%a u (v)1x0 t u 4 (i)2 (e)5 (n)1

Votre relation avec vos collègues de travail	76 %
Votre relation avec votre superviseur/gestionnaire	75 %
Votre emploi en général	71 %
L'équilibre des responsabilités dans votre poste actuel	71 %
Votre relation avec vos employés (ceux qui sont sous vos ordres)	70 %
Votre équilibre travail/vie privée	53 %
Vos possibilités d'avancement	51 %
La reconnaissance du rendement que vous recevez	49 %
Votre salaire de base	44 %

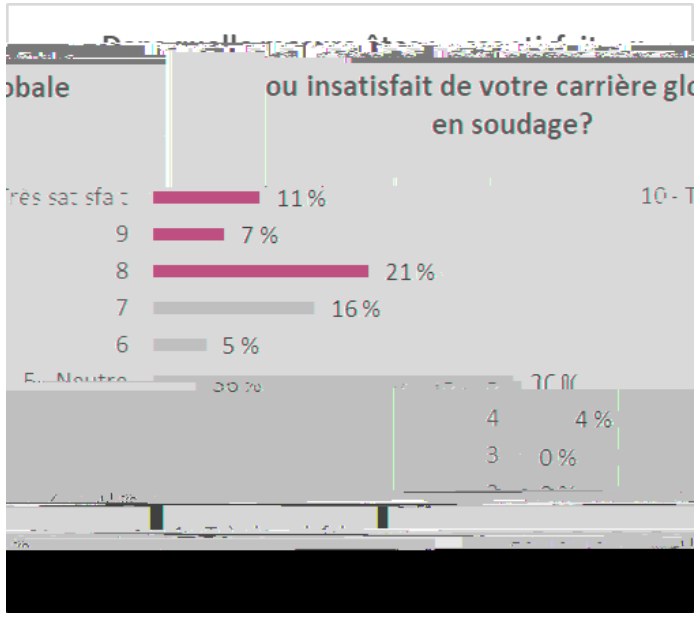

Réflexions finales

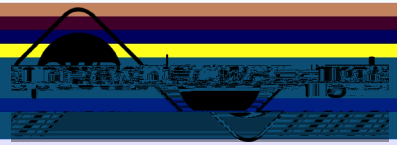

Réflexions finales

- Le commentaire d'un répondant travaillant dans l'industrie du soudage résume bien les facteurs importants de la satisfaction professionnelle ainsi que les avantages et les limites du travail dans le domaine du soudage :

*« **1. Croissance professionnelle et perfectionnement des compétences :** Pour les soudeurs qui aiment apprendre en permanence et perfectionner leurs compétences, la possibilité d'apprendre de nouvelles techniques et d'améliorer leur savoir-faire peut accroître leur satisfaction professionnelle.*
***2. Stabilité de l'emploi :** Le soudage est un métier stable, en particulier dans les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière et de la construction navale. Un travail sûr peut avoir un impact positif sur la satisfaction des soudeurs.*
***3. Salaire et avantages sociaux** : Un bon salaire et de bons avantages sociaux sont des facteurs importants pour améliorer la satisfaction au travail. Les soudeurs peuvent être plus satisfaits s'ils ont l'impression d'être rémunérés à leur juste valeu*

groupecwb

8260 Parkhill Drive, Milton (Ontario) L9T 5V7
1 800 844-6790
www.cwbgroup.org